



F3SCT du 7 octobre 2024 Déclaration préalable CGT

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, chers collègues,

Le mal-être au travail est en augmentation en France.

Les données du 12e baromètre sur l'état de santé psychologique des salariés français, réalisé par « *Empreinte Humaine* » avec « *Opinionway* » en 2023, révèlent « une hausse préoccupante de la détresse psychologique au sein de la population active ».

Malgré l'affichage et les campagnes de communication de « *Région en santé* », la région Normandie n'est pas épargnée par cette augmentation très inquiétante des RPS.

Parmi les facteurs responsables du mal-être au travail :

- Pressions psychologiques ;
- Surcharge de travail ;
- Délais contraints ;
- Charge mentale liée à la multiplicité des outils de communication ;
- Etc...

Pour rappel, la CGT revendique une reconnaissance de la pénibilité pour tous les agents régionaux

En outre, la responsabilité managériale ne peut pas être évacuée dans les RPS.

En effet, le « management » par la peur est trop souvent pratiqué dans notre collectivité.

La politique disciplinaire assumée par l'administration, très supérieure à celle des autres collectivités de la région, témoigne d'une volonté répressive alimentant la peur.

Pour exemple : un chef d'équipe s'est appuyé sur la sanction rendue contre l'un des agents pour faire régner l'ordre au sein de son équipe.

L'administration justifie sa politique disciplinaire dans le soi-disant souci d'équité entre les agents qui commettent des fautes et ceux qui n'en font pas...

Cet argument consiste - encore une fois -, à mettre les agents en concurrence, à l'identique du CIA qui individualise les responsabilités.

La mise en concurrence est une méthode libérale de management qui ne devrait pas exister dans la fonction publique où le résultat du travail doit rester un résultat collectif pour le bien du plus grand nombre.

Lors du CST du 30 septembre 2024, un avis était demandé sur la mutualisation des restaurations scolaires de Carentan. La CGT a exigé un report pour donner un avis sur cette question. En effet, nous constatons que notre collectivité s'acharne à mettre « *la charrue avant les bœufs* » puisque la F3SCT n'a pas été consultée sur les questions

d'hygiène et de sécurité du projet. La situation paraît semblable à celle du lycée « CLIN » dans la préparation de son ouverture.

En ce qui concerne la dotation des EPI pour les agents. Ces derniers sont toujours en attente de nouveaux EPI. Depuis des années maintenant, la CGT ne cesse d'alerter l'administration régionale sur les difficultés que rencontrent les services techniques des lycées normands pour doter les agents de chaussures et vêtements de travail. Une alerte directe a été faite auprès Mme Catherine GOURNEY-LECONTE lors d'un CST. Celle-ci nous a confirmé avoir été saisie par des agents pendant une visite dans l'un lycée de notre collectivité.

Dans les faits, il s'avère que depuis un bon moment, les agents préfèrent acheter eux-mêmes, avec leurs deniers personnels, leur chaussure de travail en ligne pour pouvoir travailler en toute sécurité.

Pour la CGT, cette situation est tout simplement pitoyable !

D'autant que lors du CST du 30 septembre, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE déclare, qu'il est nécessaire de se rapprocher des localités au constat du chaos de la politique nationale menée actuellement.

A l'aube de l'I.A et au constat de la propagande engagée pour la valoriser, du « *show* » du Président Hervé MORIN au séminaire du 1er octobre 2024, en vérité, il semble que notre collectivité soit tout simplement dans l'incapacité de fournir des EPI pour ses agents afin qu'ils puissent mener leur mission en toute sécurité.

Par ailleurs, les informations transmises dans le cadre du bilan AT/MP sont riches et parfaitement détaillées, même si nous regrettons l'absence de lexique pour les abréviations.

Cependant, ce bilan n'a d'intérêt que si des actions d'amélioration sont mises en place.

Concernant « *Mosaic Office* » : nous constatons des informations contradictoires. Ce dispositif ne serait pas destiné à réduire les surfaces de travail alors qu'il n'y a pas de place pour tous les agents dans les directions en cours d'expérimentation ?

Merci de votre attention.